

ÉDUCATION

Encourager le mentorat à travers le perfectionnement professionnel

by Cherie Severson

Le mentorat est une relation professionnelle de longue haleine mutuellement bénéfique dans laquelle des leaders chevronnés appuient la maturation de praticiens et praticiennes moins expérimentés, avec pour objectif à long terme de développer leur expertise, leurs connaissances et leur perfectionnement professionnel (Association canadienne des infirmières et des infirmiers [AIIC], 2004; DeCicco, 2008; Grossman, 2007; Morarescu, 2009). Le mentorat est considéré comme un concept de base du leadership et des soins infirmiers en pratique avancée (Hamric, Spross & Hanson, 2009). Que leur rôle ait trait à l'administration, à la gestion, à la pratique avancée ou aux soins infirmiers de chevet, les infirmiers et les infirmières sont tous des leaders (AIIC, 2014). Chacun de ces rôles recouvre un champ d'application précis et requiert la capacité de prendre des décisions spécifiques (AIIC, 2014; Hamric et al., 2009). Dans leur rôle particulier, les infirmières et infirmiers ont la possibilité et, en fait, l'obligation professionnelle de guider leurs autres collègues moins instruits ou moins compétents indépendamment du nombre de leurs années d'expérience (Alberta Nursing Education Administrators [ANEA], 2006; AIIC, 2014). Le concept du mentorat est important pour permettre aux patients et à leurs familles de bénéficier de soins sécuritaires et éthiques offerts par une main-d'œuvre compétente (AIIC, 2004; DeCicco, 2008; Fox, 2010; Grossman, 2007; Morarescu, 2009). Parmi les autres avantages du mentorat: une satisfaction professionnelle accrue; la baisse du besoin de recrutement et

l'augmentation du maintien des effectifs infirmiers (AIIC, 2004; DeCicco, 2008; Fox, 2010; Grossman, 2007; Morarescu, 2009).

Pour renforcer la capacité des infirmières et des infirmiers à guider leurs collègues, il est essentiel pour eux d'approfondir leurs connaissances et leurs compétences au-delà de ce qu'ils apprennent quotidiennement sur leur lieu de travail. En fait, le perfectionnement professionnel est exigé par les organismes provinciaux de réglementation et est encouragé par les comités de certification spécialisée d'Amérique du Nord afin de répondre aux normes d'excellence établies dans un domaine de spécialisation (College and Association of Registered Nurses in Alberta [CARNA], 2013; AIIC, 2014; Oncology Nurses Certification Corporation [ONCC], 2014). Pour maintenir leur expertise ainsi qu'un perfectionnement continu, il est exigé des infirmières et infirmiers de participer à des cours de perfectionnement professionnel qui touchent à leur rôle et à leur poste; de s'efforcer de tirer parti de leurs expériences ou des occasions de promouvoir les pratiques infirmières et le perfectionnement professionnel; et de se soumettre régulièrement à une évaluation de rendement de manière à maintenir leur propre perfectionnement professionnel (ANEA, 2006; CARNA, 2013). En observant cela, ils ne se contentent pas de respecter les normes de formation continue en soins infirmiers et les réglementations provinciales, mais ils renforcent aussi leur capacité à guider d'autres collègues dans leur domaine d'expertise (ANEA, 2006; CARNA, 2013).

Pour un grand nombre de raisons, le perfectionnement professionnel ne se trouve pas toujours en tête de la liste « choses à faire » des infirmières et infirmiers. En plus de leur journée de travail, ils doivent faire face à de nombreuses obligations: élever leurs enfants, les contraintes familiales, le travail de comité et l'engagement communautaire, pour n'en citer que quelques-unes.

D'autres problèmes empêchent les infirmières et infirmiers de participer à des événements de perfectionnement professionnel. S'absenter de son travail pour assister à une activité de formation ou à une conférence pose un défi constant dans la plupart des établissements à cause du manque de personnel. L'argent peut s'avérer un facteur déterminant en l'absence de financement pour les frais d'inscription, les repas, les billets d'avion et l'hébergement à l'hôtel. Les attentes des employeurs qui demandent aux infirmières et infirmiers de faire une présentation sur la conférence à laquelle ils ont assisté rebutent ceux qui redoutent de parler en public ou n'ont simplement pas le temps de préparer ladite présentation. On peut dire que les motivations du mentorat et du perfectionnement professionnel leur sont intrinsèques, ce qui n'encourage pas nécessairement la participation de la majorité des infirmières et des infirmiers (AIIC, 2004). Autrement dit, il n'y a que peu de récompenses pécuniaires pour eux lorsqu'il s'agit « d'être en faveur » d'activités de perfectionnement professionnel (Sandberg, 2013).

Néanmoins, il existe différentes manières pour les infirmières et les infirmiers de participer à des activités de perfectionnement professionnel qui sont moins intimidantes, qui prennent moins de temps et sont moins coûteuses tout en leur donnant quand même l'occasion de prendre contact avec d'autres professionnels dans leur domaine d'expertise. Parmi celles-ci:

1. S'inscrire à une organisation professionnelle qui offre des webinaires gratuits tout au long de l'année. Le coût de l'adhésion est négligeable comparé aux frais d'inscriptions de conférence non remboursés, sans compter le prix de l'hôtel et de l'avion. Les webinaires sont souvent offerts au cours de la journée, aussi, si vous êtes une maman ou un papa à mi-temps, vous pourrez y participer pendant que vos enfants sont à l'école. L'adhésion des membres comprend souvent

AU SUJET DE L'AUTEURE

Cherie Severson, inf., M.Sc.inf., CSIO(C),
BMTCN

- l'abonnement à une revue, selon l'organisme dont vous devenez membre.
- Prenez un abonnement à une revue professionnelle qui vous intéresse. Vos heures de lecture peuvent généralement être comptabilisées et présentées en tant que crédits d'éducation permanente en soins infirmiers à votre organisme de réglementation provincial pour les exigences d'homologation ou de certification de votre province.
 - Faites partie d'un groupe d'intérêts spéciaux (GIS) ayant trait à votre domaine de spécialisation. Certains d'entre eux vous permettent d'accéder gratuitement à des études de cas et des articles intéressants. Ils offrent de bonnes occasions de réseautage professionnel et de discussions. Certains GIS envoient des avis d'activités à venir ayant trait à une spécialisation, tels que des conférences et des événements en soirée. L'Association canadienne des infirmières en oncologie (ACIO/CANO) a plusieurs GIS auxquels vous pouvez participer si vous êtes membre.
 - Obtenez une certification dans votre spécialité! Consultez les sites Web de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada ou de l'Oncology Nurses Society (ONS) pour y découvrir des possibilités de certification. Il existe généralement une récompense pécuniaire lorsqu'on obtient une accréditation et les heures passées à étudier, dans la plupart des cas, peuvent être soumises à votre organisme de réglementation provincial ou à un organisme de certification en tant que crédits d'éducation permanente en soins infirmiers.
 - Suivez un cours en ligne. Certains de ces cours offrent entre 15 et 25 heures d'éducation permanente en soins infirmiers. Néanmoins, ils sont généralement payants, aussi soyez conscients des frais de scolarité et du coût des livres de cours. Il est souvent plus facile d'obtenir des crédits d'éducation permanente en suivant un cours en ligne que d'essayer de s'absenter de son travail pour assister à une conférence de trois jours qui donne le même nombre de crédits. Cependant, cette solution peut s'avérer hors de question si vous avez de jeunes enfants à la maison.
 - Écrivez un article. Si un sujet vous intéresse, si vous avez la capacité d'effectuer une recherche et si vous savez écrire, vous avez la possibilité d'obtenir des crédits d'éducation permanente en soins infirmiers en soumettant un article à une revue de votre spécialité. Une certaine portion de ces heures peut être employée en tant que crédit d'éducation permanente.
 - Faites partie d'un club de lecture. Si vous aimez lire des articles et en discuter, c'est là une bonne occasion de réseauter, de sortir de chez vous pour une soirée et d'obtenir des crédits d'éducation permanente en soins infirmiers. Vous trouverez généralement ces clubs à travers votre milieu de travail ou une adhésion en ligne dans votre domaine de spécialisation.
 - Participez à une conférence régionale, nationale ou internationale dans votre domaine de spécialisation. N'oubliez pas que ces conférences peuvent entraîner des frais d'inscription, d'avion, d'hébergement et de

repas. Votre employeur pourra rembourser une partie de ces dépenses ou vous pourrez obtenir une subvention de votre organisme provincial de soins infirmiers. Les conférences sont d'excellents moyens de réseauter avec d'autres collègues dans votre domaine de spécialisation à différents niveaux, de vous informer sur la recherche de pointe, et de visiter des lieux de conférence extraordinaires.

Le perfectionnement professionnel est un incontournable lorsqu'il s'agit de guider d'autres collègues. C'est grâce à lui que les leaders en soins infirmiers peuvent guider les autres et aider à créer une solide main-d'œuvre dans leur domaine de spécialisation (AIIC, 2004; DeCicco, 2008; Fox, 2010; Grossman, 2007; Morarescu, 2009). Mais l'avantage le plus important, c'est que les patients et leurs familles reçoivent des soins de la plus haute qualité prodigués par des infirmières et infirmiers compétents et possédant de solides connaissances (AIIC, 2004; DeCicco, 2008; Fox, 2010; Grossman, 2007; Morarescu, 2009). Il existe certainement un grand nombre de manières pour les infirmières et infirmiers de promouvoir le perfectionnement professionnel permanent. Plusieurs d'entre elles n'exigent pas beaucoup de temps et d'argent. En tant que leaders et éducateurs permanents en soins infirmiers, les infirmières et infirmiers doivent intégrer le perfectionnement professionnel et le mentorat à leurs carrières pour leur propre bénéfice aussi bien que celui de ceux qu'ils guideront en cours de chemin (ANEA, 2006; CARNA, 2013).

RÉFÉRENCES

- Association des infirmières et infirmiers du Canada. (2004). *Atteindre l'excellence dans l'exercice de la profession—Guide sur le préceptorat et le mentorat*. Ottawa, ON: Auteur.
- Association des infirmières et infirmiers du Canada. (2014). *Le Leadership*. www.cna-aiic.ca/
- Association des infirmières et infirmiers du Canada. (2014). *Qu'est-ce que la certification?* <http://inf-fusion.ca/fr>
- Alberta Nursing Education Administrators. (2006). *Phase 1 of Alberta Nursing Education Strategy report and working document*. Alberta Health and Wellness.
- Benner, P., Sutphen, M., Leonard, V., & Day, L. (2010). *Educating nurses: A call for radical transformation*. San Francisco, CA: Jossey-Bass.
- College and Association of Registered Nurses in Alberta. (2013). *Practice standards for regulated members*. 1-19.
- DeCicco, J. (2008). Developing a preceptorship/mentorship model for home health care nurses. *Journal of Community Health Nursing*, 25, 15-25.
- Fox, K. (2010). Mentor program boosts new nurses satisfaction and lowers turnover rate. *The Journal of Continuing Education in Nursing*, 41, (7), 311-316.
- Grossman, S. (2007). *Mentoring in nursing: A dynamic and collaborative process*. New York: Springer Publishing Company.
- Hamric, A.B., Spross, J.A., & Hanson, C.M. (2009). *Advanced practice nursing: An integrative approach*. St Louis, MO: Saunders Elsevier.
- Morarescu, D. (2009). New look, new leadership. *Oncology Nursing e-Mentorship Program*. Newsletter, 1-8.
- Oncology Nursing Certification Corporation. (2014). *Why should you get certified?* Retrieved from www.oncc.org
- Sandberg, S. (2013). *Lean in*. New York: Albert A. Knopf Random House Inc.